

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HIPPOLYTE BLANC

Étude sur le recrutement de l'armée

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 320-326

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__320_0

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

Étude sur le recrutement de l'armée, par M. HIPPOLYTE BLANC.

L'article 5 de la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée, porte : « Le contingent assigné à chaque canton est fourni par un tirage au sort entre les jeunes Français qui auront leur domicile légal dans le canton, et qui auront atteint l'âge de vingt ans révolus dans le courant de l'année précédente. »

Cette dernière disposition, appelant à concourir au tirage au sort tous les jeunes gens nés dans le courant de la vingt et unième année qui précède celle où le tirage a lieu, il en résulte qu'en comparant le nombre des jeunes gens d'une classe *inscrits* sur les listes du tirage, avec le nombre des naissances masculines qui servent à établir cette même classe, on aura une donnée très-approximative sur la longévité du sexe masculin à vingt ans révolus. Cette donnée serait positive si l'on connaissait le nombre exact des émigrants; mais on sait combien est faible le chiffre des Français qui abandonnent leur pays. « Nos documents officiels, » dit M. Legoyt, dans ses intéressantes recherches sur *l'Émigration européenne*¹, « confirment ce que l'on « pensait généralement de la faible tendance de nos populations à quitter le sol « natal, puisque le nombre de nos nationaux qui vont s'établir au dehors, n'a pas « dépassé, en 1855, année du maximum, 19,957, soit 1 départ pour environ « 2,000 habitants. D'un autre côté, à la différence des émigrants allemands ou irlandais, les nôtres ne s'éloignent jamais sans esprit de retour. »

Nous nous sommes proposé d'étudier cette question de survivance pour les classes qui composent la période décennale 1850-1859, et qui correspondent, pour les naissances, à la période décennale 1829-1838.

A cet effet nous avons additionné, pour chaque département, le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage, tel qu'on le trouve indiqué dans les comptes rendus sur le recrutement, que publie tous les ans le ministère de la guerre². Nous avons additionné, d'un autre côté, pour chaque département, le nombre annuel des naissances masculines de la période décennale correspondant aux classes, c'est-à-dire que nous avons mis en regard :

de la classe de 1850 les naissances de 1829			
—	1851	—	1830
—	1852	—	1831
—	1853	—	1832
—	1854	—	1833
—	1855	—	1834
—	1856	—	1835
—	1857	—	1836
—	1858	—	1837
—	1859	—	1838

1. Paris, Guillaumin et C^{ie}, 1861, p. 62.

2. Le compte rendu concernant la classe de 1860 n'ayant pas encore paru, nous avons dû arrêter à 1859 la période décennale qui fait le sujet de ce travail.

et nous avons formé le tableau suivant, qui indique le nombre total des naissances pour la période décennale 1829-1838 et celui des inscrits pour celle de 1850 à 1859.

DÉPARTEMENTS.	NAISSANC.	INSCRITS.	DÉPARTEMENTS.	NAISSANC.	INSCRITS.	DÉPARTEMENTS.	NAISSANC.	INSCRITS.
Ain	53,881	34,376	Gers	98,110	24,337	Pas-de-Calais . . .	100,332	59,822
Aisne	77,788	45,688	Gironde	73,926	47,905	Puy-de-Dôme . . .	84,431	53,631
Allier	51,337	32,938	Hérault	56,132	31,770	Pyrénées (Basses-).	58,143	41,336
Alpes (Basses-).	25,115	13,587	Ille-et-Vilaine . . .	86,532	50,585	Pyrénées (Hautes-).	32,651	22,061
Alpes (Hautes-).	21,953	12,265	Indre	39,757	24,500	Pyrénées-Oriental.	31,055	16,256
Ardèche	59,598	38,129	Indre-et-Loire . . .	38,853	25,338	Rhin (Bas-).	99,030	53,345
Ardennes	44,675	26,191	Isère	92,138	56,361	Rhin (Haut-).	82,981	48,985
Ariège	40,821	25,185	Jura	45,816	28,811	Rhône	79,195	43,784
Aube	33,258	20,344	Landes	45,783	26,622	Saône (Haute-).	52,566	31,375
Aude	42,501	25,396	Loir-et-Cher	38,030	23,157	Saône-et-Loire.	89,424	54,924
Aveyron	56,683	36,494	Loire	74,178	45,261	Sarthe	59,968	41,809
Bonches-du-Rhône.	58,484	31,271	Loire (Haute-). . . .	47,329	29,482	Seine	176,811	91,021
Calvados	55,251	37,674	Loire-Inférieure . . .	68,707	46,106	Seine-Inférieure . .	105,219	62,982
Cantal	35,636	23,138	Loiret	48,815	28,838	Seine-et-Marne . . .	47,262	27,904
Charente	47,095	30,217	Lot	39,819	24,978	Seine-et-Oise	59,537	36,165
Charente-Infér. . . .	59,560	38,062	Lot-et-Garonne . . .	38,790	25,939	Sèvres (Deux-). . . .	40,665	28,500
Cher	47,101	27,627	Lozère	21,879	13,305	Somme	74,568	47,588
Corrèze	52,248	30,395	Maine-et-Loire	60,644	42,223	Tarn	52,975	32,447
Corse	35,208	21,785	Manche	70,047	50,607	Tarn-et-Garonne . . .	30,398	19,131
Côte-d'Or	54,133	33,883	Marne	49,476	28,948	Var	47,546	25,909
Côtes-du-Nord	98,776	57,557	Marne (Haute-). . . .	34,130	22,060	Vaucluse	41,073	21,761
Creuse	39,537	25,959	Mayenne	50,087	33,722	Vendée	51,422	35,135
Dordogne	74,148	44,205	Meurthe	65,717	39,208	Vienne	40,768	27,502
Doubs	40,776	26,242	Meuse	45,114	26,818	Vienne (Haute-). . . .	51,956	29,226
Drôme	44,792	29,056	Morbihan	73,338	43,397	Vosges	63,609	39,566
Eure	46,825	31,093	Moselle	68,324	39,426	Yonne	48,620	32,336
Eure-et-Loir	37,864	23,831	Nièvre	50,461	31,779			
Finistère	90,077	58,805	Nord	172,618	95,959			
Gard	60,761	33,869	Oise	51,519	31,952			
Garonne (Haute-). . .	63,337	41,113	Orne	48,092	35,430			
						TOTAUX	4,993,980	3,055,167

En ce qui touche les naissances, nous avons puisé nos documents dans le premier volume de la *Statistique de la France*, comme étant le recueil qui présente des garanties d'exactitude qu'on ne saurait rencontrer ailleurs au même degré.¹

Lorsque nous avons eu, pour chaque département, le total des *inscrits* ou *survivants*, d'une part, et, de l'autre, celui des naissances, nous avons cherché le rapport de ces deux nombres entre eux, et nous avons trouvé les éléments de la composition du tableau suivant. Les départements y sont classés, *proportionnellement aux naissances*, dans leur ordre du plus au moins grand nombre d'*inscrits* ou de *survivants*. Les calculs sont faits à raison de 100 naissances. Une seconde colonne indique la proportion des *manquants*.

1. Si certaines différences peu importantes existent, pour quelques années, entre les chiffres des naissances donnés dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* et ceux qui sont portés dans la *Statistique de la France*, cela vient de ce que les premiers ont été puisés dans les documents fournis par les préfets au ministre de l'Intérieur, tandis que les seconds l'ont été dans les documents fournis par les préfets au ministre de l'Agriculture. Or, les préfets, pour préparer le document réclamé par le ministre de l'Agriculture, étaient obligés de déformer en quelque sorte le document fourni au ministre de l'Intérieur pour le faire entrer dans le cadre du ministre de l'Agriculture. Ces transpositions ont dû, sans doute, engendrer les différences dont il s'agit. Autre cause de différence : À partir de 1836, le ministre de l'Agriculture a prescrit de classer séparément, dans le tableau qui lui était destiné, les enfants morts-nés ou décédés avant la déclaration de naissance. Or, cette distraction n'a point été faite sur les documents du ministère de l'Intérieur. De là, dans ce dernier document, un nombre plus considérable de décès. La concordance entre les deux documents a été rétablie à partir de 1840.

Une transposition typographique, facile à reconnaître par la comparaison avec les chiffres des années antérieures et postérieures, a fait faussement attribuer, dans la *Statistique de la France* (t. 1^{er}, p. 350 et 352), pour les années 1831 et 1832, au département de Seine-et-Marne les nombres des naissances appartenant à celui de la Seine-Inférieure; au département de Seine-et-Oise, ceux de Seine-et-Marne; enfin, au département de la Seine-Inférieure, ceux de Seine-et-Oise.

PÉRIODE DÉCENNALE } 1850-1859 pour les inscrits.
 } 1829-1838 pour les naissances.

NOMBRE D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	PROPORTION des		NOMBRE D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	PROPORTION des		NOMBRE D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	PROPORTION des	
		inscrits ou survivants sur 100 naiss.	naissants sur 100 naiss.			inscrits ou survivants sur 100 naiss.	naissants sur 100 naiss.			inscrits ou survivants sur 100 naiss.	naissants sur 100 naiss.
1	Orne	73.6	26.4	30	Gers	63.5	36.5	59	Saône (Haute-) . . .	59.4	40.6
2	Manche	72.2	27.8	31	Lot	63.5	36.5	60	Meuse	59.4	40.6
3	Pyénées (Basses-) . . .	71.0	29.0	32	Puy-de-Dôme	63.5	36.5	61	Morbihan	59.1	40.9
4	Sèvres (Deux-)	70.0	30.0	33	Gironde	63.4	36.6	62	Loiret	59.0	41.0
5	Maine-et-Loire	69.6	30.4	34	Nièvre	62.9	37.1	63	Seine-et-Marne	59.0	41.0
6	Sarthe	69.3	30.7	35	Eure-et-Loir	62.9	37.1	64	Rhin (Haut-)	58.9	41.1
7	Vendée	68.3	31.7	36	Tarn-et-Garonne	62.9	37.1	65	Aisne	58.7	41.3
8	Calvados	68.1	31.9	37	Jura	62.8	37.2	66	Cher	58.6	41.4
9	Pyénées (Hautes-) . . .	67.5	32.5	38	Côte-d'Or	62.5	37.5	67	Ardennes	58.6	41.4
10	Vienne	67.4	32.6	39	Loire (Haute-)	62.2	37.8	68	Marne	58.5	41.5
11	Mayenne	67.3	32.7	40	Vosges	62.2	37.8	69	Ille-et-Vilaine	58.4	41.6
12	Loire-Inférieure	67.1	32.9	41	Oise	62.0	38.0	70	Côtes-du-Nord	58.2	41.8
13	Lot-et-Garonne	66.8	33.2	42	Corse	61.8	38.2	71	Corrèze	58.1	41.9
14	Eure	66.4	33.6	43	Ariège	61.6	38.4	72	Landes	58.1	41.9
15	Yonne	66.3	33.7	44	Saône-et-Loire	61.4	38.6	73	Moselle	57.7	42.3
16	Creuse	65.6	34.4	45	Indre	61.3	38.7	74	Hérault	56.5	43.5
17	Indre-et-Loire	65.2	34.8	46	Tarn	61.2	38.8	75	Vienne (Haute-)	56.2	43.8
18	Cantal	64.9	35.1	47	Aube	61.1	38.9	76	Alpes (Hautes-)	55.8	44.2
19	Garonne (Haute-)	64.9	35.1	48	Isère	61.1	38.9	77	Gard	55.7	44.3
20	Drôme	64.8	35.2	49	Loire	61.0	39.0	78	Nord	55.5	44.5
21	Marne (Haute-)	64.6	35.4	50	Loir-et-Cher	60.8	39.2	79	Rhône	55.2	44.8
22	Aveyron	64.3	35.7	51	Lozère	60.8	39.2	80	Var	54.4	45.6
23	Doubs	64.3	35.7	52	Seine-et-Oise	60.7	39.3	81	Alpes (Basses-)	54.0	46.0
24	Charente	64.1	35.9	53	Finistère	59.9	40.1	82	Rhin (Bas-)	53.8	46.2
25	Allier	64.1	35.9	54	Seine-Inférieure	59.8	40.2	83	Bouches-du-Rhône	53.4	46.6
26	Charente-Infér.	63.9	36.1	55	Aude	59.7	40.3	84	Vaucluse	52.9	47.1
27	Somme	63.8	36.2	56	Pas-de-Calais	59.7	40.3	85	Pyénées-Orientales	52.3	47.7
28	Ardèche	63.8	36.2	57	Meurthe	59.6	40.4	86	Seine	51.4	48.6
29	Ain	63.7	36.3	58	Dordogne	59.6	40.4		FRANCE	61.1	38.9

La proportion des survivants pour la France entière est au-dessous de la moyenne des trente dernières années, comme on le reconnaît d'après les éléments d'appréciation suivants :

PREMIÈRE PÉRIODE DÉCENNALE.

ANNÉES.	NAISSANCES masculines.	ANNÉES.	INSCRITS.	NOMBRE DES	
				inscrits sur 100 naiss.	naissants sur 100 naiss.
1809	481,934	1830	294,593	61.12	38.88
1810	480,912	1831	295,969	61.54	38.46
1811	479,790	1832	277,477	57.62	42.38
1812	457,012	1833	285,805	60.34	39.66
1813	463,161	1834	326,298	70.45	29.55
1814	513,204	1835	309,376	60.28	39.72
1815	490,458	1836	309,516	63.10	36.90
1816	500,385	1837	294,621	58.87	41.13
1817	488,145	1838	287,314	58.85	41.15
1818	471,624	1839	314,521	66.68	33.32
Totaux	4,826,625		2,995,487	Moyenne . 61.88	38.12

DEUXIÈME PÉRIODE DÉCENNALE.

1819	508,922	1840	300,717	59.08	40.92
1820	494,820	1841	300,822	60.79	39.21
1821	498,478	1842	304,222	61.03	38.97
1822	500,867	1843	304,998	60.89	39.11
1823	496,022	1844	308,900	62.68	37.32
1824	507,668	1845	300,775	59.24	40.76
1825	503,168	1846	307,091	61.03	38.97
1826	511,411	1847	304,905	59.62	40.38
1827	505,366	1848	305,124	60.37	39.63
1828	501,796	1849	304,023	60.58	39.42
Totaux	5,028,518		3,041,577	Moyenne . 60.53	39.47

TROISIÈME PÉRIODE DÉCENNALE.

1829	496,495	1850	305,712	61.57	38.43
1830	496,914	1851	311,218	62.63	37.37
1831	509,220	1852	295,762	58.08	41.92
1832	483,249	1853	301,295	62.34	37.66
1833	501,059	1854	306,622	61.19	38.81
1834	508,718	1855	317,855	62.48	37.52
1835	512,368	1856	310,289	60.55	39.45
1836	504,416	1857	294,761	58.43	41.57
1837	485,721	1858	305,339	62.86	37.14
1838	495,820	1859	306,314	61.77	38.23
Totaux	4,993,980		3,055,167	Moyenne . 61.19	38.81

Les survivants et les manquants sont donc, pour ces trois périodes, dans les proportions ci-après :

	MOYENNES.		TOTALS.
	Survivants.	Manquants.	
1830 à 1839	61.88	38.12	100
1840 à 1849	60.53	39.47	100
1850 à 1859	61.19	38.81	100
Moyennes	61.20	38.80	100

Il résulte de ces chiffres que, sur 100 individus qui naissent, il reste un peu plus de 60 survivants au bout de vingt ans révolus, c'est-à-dire que 5 naissances donnent 3 survivants.

On remarquera que la moyenne des survivants se relève; mais, ainsi que nous le disons plus haut, elle est encore pour la période 1850-1859 de 0.01 au-dessous de celle des trente dernières années.

Dans tous les calculs qui précèdent, le nombre des inscrits ne comprend pas celui des jeunes gens *omis* dans les tableaux du recensement des classes précédentes qui ont concouru à la formation du contingent des classes 1850-1859. Il nous a paru inutile d'en tenir compte : car, pour les dix années 1850-1859, le total des *omis* étant de 23,534, et celui des inscrits de 3,055,167, il en résulte que nos calculs présentent une diminution de 0.007 seulement sur ce qu'ils seraient, si les *omis* y avaient été ajoutés. Une différence aussi insignifiante ne pouvant être d'aucune importance dans l'examen de la question qui nous occupe, nous avons cru devoir regarder comme *définitifs* les nombres d'inscrits, tels qu'ils sont indiqués dans les comptes rendus sur le recrutement, et non compris les *omis* qui figurèrent dans un tableau distinct de celui des inscrits.

Le nombre de 61.1 *inscrits* ou survivants pour la France entière pendant la période 1850-1859, divise la totalité des départements en deux grandes fractions, suivant qu'ils accusent une proportion plus faible ou plus élevée. Or, en poussant le calcul jusqu'à la cinquième décimale, le nombre de 61.1 pour la France doit passer après celui attribué au Tarn dans le tableau ci-dessus; d'où il suit que, dans 46 départements et pour les dix années qui nous occupent, le nombre des survivants du sexe masculin, après vingt ans révolus, est supérieur au chiffre obtenu pour toute la France, tandis qu'il est inférieur à ce chiffre dans 40 départements.

Maintenant, en comparant les départements entre eux, on reconnaît que, si la différence qui sépare chaque département de celui qui le suit dans l'ordre du tableau,

est parfois insensible, néanmoins cette différence entre le premier (le département de l'Orne) et le dernier (le département de la Seine) est très-considérable, puisqu'elle s'élève jusqu'à 22.2. Ainsi, tandis que le nombre des manquants, après vingt années révolues, n'atteint dans l'Orne que 26.4 p. 100, il est de 38.9 dans la Seine. L'écart important qui existe entre ces deux chiffres, suffit à indiquer la gravité de la question que nous examinons. On comprend, en effet, que si, au point de vue économique, il est utile d'étudier pourquoi la survivance se maintient dans des conditions beaucoup plus favorables dans telle région plutôt que dans telle autre, et de rechercher les moyens de ramener un équilibre dont nous constatons l'absence, il est essentiel, au point de vue politique, que le Gouvernement sache où il peut trouver, dans un cas donné, le plus grand nombre d'individus du sexe masculin, survivants à l'âge de vingt ans révolus.

Si l'on considère le classement des départements au point de vue de leur distribution géographique, on remarque :

1^o Que les départements où le nombre des survivants est le plus considérable, se composent de quatre groupes bien distincts :

Le premier et le plus étendu, comprenant : l'Eure, le Calvados, la Manche, l'Orne, la Mayenne, la Sarthe, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente et la Charente-Inférieure, en tout quatorze départements;

Le second comprenant : la Haute-Garonne, les Hautes et Basses-Pyrénées;

Le troisième : l'Aveyron et le Cantal;

Le quatrième : l'Allier et la Creuse;

De plus, cinq départements isolés : Lot-et-Garonne, Drôme, Youne, Haute-Marne et Doubs, appartiennent à la même catégorie;

2^o Que les départements où le nombre des survivants est le moins élevé, se composent également de quatre groupes bien distincts :

Le premier et le plus étendu, comprenant : le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, les Ardennes, la Meuse, la Moselle, la Meurthe, le Haut- et le Bas-Rhin, la Haute-Saône, la Marne, Seine-et-Marne, la Seine, le Loiret et le Cher, en tout quinze départements;

Le second comprenant : les Hautes- et Basses-Alpes, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales;

Le troisième : le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan;

Le quatrième : la Haute-Vienne, la Corrèze et la Dordogne;

Enfin, comme départements isolés, la Seine-Inférieure, les Landes, le Rhône, font partie des départements où le nombre des survivants est le moins élevé.

On voit, d'après ce qui précède, que les régions où le nombre des survivants est le moindre forment chacune des étendues territoriales plus vastes, plus compactes, mieux liées, si l'on peut dire, que les régions où ce nombre atteint sa plus grande élévation. Leur disposition topographique encadre la France au Nord et Nord-Est, au Sud et Sud-Est, et à son extrémité la plus occidentale, avec cette circonstance particulière que la grande région du Nord et Nord-Est, descendant vers le milieu de notre pays, par les départements de Seine-et-Marne, du Loiret et du Cher, reprenant ensuite la même direction par les départements agglomérés de la Haute-

Vienne, de la Corrèze et de la Dordogne, partage la France en deux parties bien distinctes: une partie occidentale et une partie orientale.

Trouve-t-on dans des conditions topographiques, les raisons de cette plus ou moins grande somme de survivants appartenant à la région Ouest et à la région Nord et Nord-Est? Nous ne le pensons pas. Il n'y a aucune relation entre la distribution géographique dont nous venons de parler, et la configuration du sol, la direction des cours d'eau, des montagnes, des vallées. Il n'y en a pas non plus avec la situation des contrées elles-mêmes, puisque la région Nord et Nord-Est, et la région Sud et Sud-Est, qui sont les plus mauvaises, se trouvent l'une et l'autre dans des conditions essentiellement différentes de climat, de température, de latitude et d'altitude.

Si nous appliquons à la distribution géographique dont il s'agit, les données statistiques de notre tableau proportionnel, et que nous comparions la région de l'Ouest qui comprend quatorze départements où l'on compte le nombre de survivants le plus élevé, avec les quinze départements formant la région du Nord et Nord-Est ou l'on en compte le moins, on obtient les résultats suivants :

	NOMBRE des naissances.	NOMBRE DES		TOTAL.
		inscrits sur 100 naiss.	manquants sur 100 naiss.	
<i>Région de l'Ouest.</i>				
14 départements	747,984	68.04	31.96	100
<i>Région du Nord et Nord-Est.</i>				
15 départements	1,178,505	57.85	42.15	100
Différences	430,521	10.19	10.19	

Il est inutile de faire ressortir l'importance que ce rapprochement met en lumière. On voit, d'une part, que 1,178,505 naissances accusent, après vingt ans révolus, une perte de 10.19, comparativement avec une région qui n'a donné que 747,984 naissances, tandis que celle-ci offre la même quantité 10.19 de survivants de plus dans le même espace de temps.

Faut-il chercher les raisons de cette différence dans les conditions économiques des deux contrées qui présentent un caractère aussi tranché? La richesse ou la pauvreté des départements aurait-elle une influence décisive à revendiquer dans ces résultats? On ne saurait s'arrêter à cette pensée, lorsque l'on considère que les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, figurent parmi ceux du moindre nombre de survivants, tandis que la Creuse, par exemple, est classée parmi ceux où ce nombre est le plus élevé. Par la même raison, la distinction des départements en départements agricoles et départements industriels, semble être ici sans importance.

Resterait donc peut-être à chercher dans la différence des races, la solution du problème, surtout si l'on fait attention que la région dont les habitants, dit-on, sont d'origine kimrique¹, c'est-à-dire le Nord et le Nord-Est, présente, pour un nombre de naissances de plus de 50 p. 100 plus élevé que celui des naissances de la région Ouest, une perte de 10.19 de survivants. Mais ce n'est pas dans l'examen d'une période de dix années seulement, que l'on peut puiser les éléments d'une réponse à

1. Voir le remarquable travail de M. Périer, médecin principal à l'Hôtel des Invalides, intitulé : *Fragments sur les Gaëls et les Cymris*. Paris, Victor Masson; 1857.

cette grave question. Nous nous bornerons à la signaler à l'attention des statisticiens et des économistes, et nous concluons d'après notre travail :

1^o Que, pour la France entière, la moyenne des survivants se relève; mais qu'elle est encore inférieure, pendant les dix années 1850-1859, de 0.01 à la moyenne des trente années 1830-1859;

2^o Que, pour la période décennale, objet de ce travail, la survivance du sexe masculin, à l'âge de vingt ans révolus, est de 22.2 plus considérable dans l'Orne, département le plus riche, sous ce rapport, que dans le département le moins favorisé, la Seine;

3^o Que, dans le même espace de temps, les régions Ouest, Nord et Nord-Est (ainsi que nous les avons délimitées), comparées entre elles, donnent, pour la première, 10.19 survivants de plus que pour la seconde.
